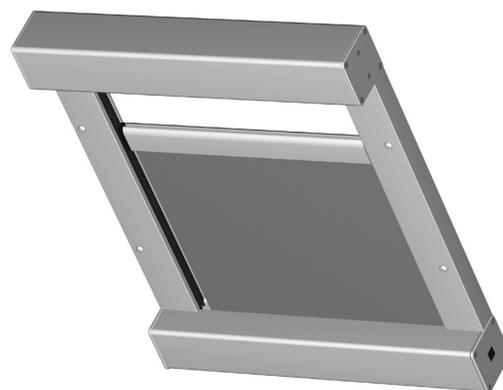




Store coffre CASE 4000



Store coffre CASE 5000



Store coffre CASE 9000

STORES COFFRE intérieurs

Notice d'utilisation / *Édition 2024*



Notice d'utilisation

1. Informations de base importantes

1.1 Informations relatives à la notice d'utilisation

Cette notice d'utilisation fournit une description du store et en explique le fonctionnement sécurisé. Elle contient des consignes d'utilisation pour un usage approprié du store qu'il convient de respecter. Elle contribue pour une large part à éviter tout risque lié à son utilisation, à en maintenir le niveau de fiabilité et en optimiser la durée de vie. Cette notice doit rester à disposition sur le lieu d'utilisation. Toute personne exécutant des travaux en lien avec ce store doit avoir lu et compris son mode utilisation.

La documentation technique a été élaborée avec le plus grand soin et actualisée sur la base des connaissances disponibles au moment de son édition. Prière de communiquer au fabricant toute erreur ou inexactitude. Sous réserve de modifications.

1.2 Fabricant

ATES SAS
109 Avenue Carnot
F-77140 Saint-Pierre-lès-Nemours
Tél : +33(0)3 88 10 16 20 - info@ates-mhz.com

1.3 Copyright

La présente notice d'utilisation reste la propriété du fabricant et bénéficie de la protection des droits d'auteur.

Toute transmission, reproduction, diffusion ou adaptation de cette notice, pour tout ou partie, ainsi que son exploitation, son utilisation ou sa divulgation sont réservées au fabricant.

Les marques, noms et logos des sous-traitants/fabricants de matériaux d'origine tierce, restent la propriété des différents concepteurs/titulaires de la licence.

1.4 Perte/Remplacement

En matière de sécurité, la présente notice d'utilisation est un composant important du store dont elle fait partie intégrante et doit à ce titre être remplacée sans délai en cas de perte. En cas de commande ultérieure, la perception de droits peut être exigée par le fabricant.

1.5 Informations juridiques

Sauf dispositions contractuelles contraires, le fabricant rejette toute responsabilité, prise en charge ou garantie au-delà des exigences minimales légales.

Toute modification du store non autorisée par le fabricant, tout emploi de matériaux non homologués et toute utilisation non conforme à l'usage prévu entraînent pour le propriétaire/l'exploitant la perte de tout droit de recours contre le fabricant.

1.6 Autres documents en vigueur

Sans objet.

1.7 La livraison comprend :

- Un store coffre intérieur, dimensions et équipement conformes aux documents de livraison
- Une notice d'utilisation

1.7.1 Matériel en option :

- Des accessoires correspondant aux documents fournis à la livraison.

1.8 Conventions applicables à la présentation de texte

Texte développé pour la présentation d'information.

- Énumération/consignes d'utilisation
- Réaction du système

1.9 Conventions applicables aux informations importantes

	AVERTISSEMENT !	
Ce terme désigne un risque potentiel. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves voire mortelles.		
	PRUDENCE !	
Ce terme désigne un risque potentiel. S'il n'est pas évité, il peut entraîner des blessures légères ou bénignes.		
	ATTENTION !	
Ce terme désigne une situation susceptible de provoquer des dommages. Si le risque n'est pas évité, le store ou un autre élément de son environnement peut subir des dommages.		
	REMARQUE !	
Ce terme désigne une information potentiellement importante. Si on en tient compte, le store est assuré de fonctionner efficacement et durablement.		

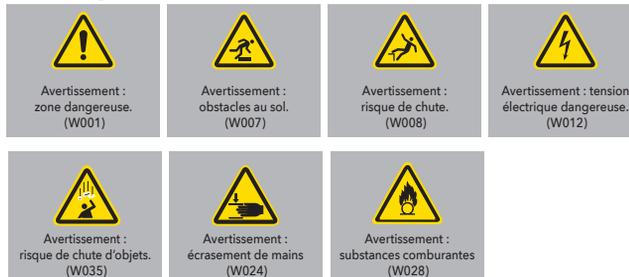
1.10 Conventions applicables aux symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente notice d'utilisation et/ou sur le store.

Ci-après définition des sigles utilisés :

Autres signalisations prescrites en matière de sécurité et de santé en conformité avec les règles techniques sur les lieux de travail ASR A1.3

1.10.1 Pictogrammes d'avertissement selon DIN EN ISO 7010



1.10.2 Signaux d'obligation selon DIN EN ISO 7010



1.10.3 Interdictions



2. Sécurité

2.1 Consignes de sécurité de base

Les stores ont été conçus et fabriqués à été conçu et fabriqué selon les directives UE correspondantes. La technologie employée, plus particulièrement en matière de sécurité et de protection des personnes, est en conformité avec l'état actuel de la technique au moment de sa fabrication. Il n'est cependant pas possible d'exclure qu'un usage abusif ou une utilisation inappropriée de ce store puisse provoquer des dommages corporels ou matériels. Il est donc essentiel que l'exploitant et le poseur/l'installateur lisent cette notice d'utilisation avant de se servir du store.

2.1.1 Comportement en cas d'urgence

Sans objet.

2.1.2 Exigences applicables au personnel, obligation de diligence

Ce store doit être manipulé uniquement par des personnes ayant pris connaissance de la présente notice d'utilisation et plus particulièrement des chapitres relatifs à la sécurité et aux mises en garde. Les enfants et les personnes incapables à évaluer correctement les conséquences et les effets de leurs actes ne sont pas habilités à sa manipulation.

2.2 Consignes de sécurité en prévention des risques spécifiques

2.2.1 Énergie électrique (uniquement dans le cas de raccordement au réseau)



N'utiliser que des fusibles d'origine avec l'ampérage prescrit !

Débrancher immédiatement le store en cas de panne d'alimentation électrique !

Mettre hors tension les pièces nécessitant des travaux de vérification, d'entretien et de réparation et s'assurer de leur déconnexion !

Contrôler et inspecter régulièrement l'équipement électrique du store.

Remplacer immédiatement les éléments défectueux tels que les raccordements desserrés ou les câbles fondus.

2.3 Responsabilités

2.3.1 Responsabilités du fabricant

Le fabricant doit :

- s'assurer que le store est conforme à la directive 2006/42/CE ainsi qu'à toutes les autres directives applicables ;
- confirmer la conformité aux différentes directives sous la forme d'une déclaration de conformité ;
- joindre cette déclaration ou une transcription de son contenu à la documentation technique qui fait partie intégrante des éléments de sécurité du store ;
- conserver la documentation technique pendant au moins les dix ans suivant la livraison/la mise en service du dernier store fabriqué.

2.3.2 Responsabilités de l'exploitant

L'exploitant doit :

- veiller à se conformer à la réglementation du système d'exploitation ;
- maintenir le store en parfait état de fonctionnement ;
- conserver la présente notice d'utilisation.

Notice d'utilisation

2.4 Utilisation conforme

2.4.1 Domaine d'utilisation

Les stores intérieurs sont posés à des fins décoratives ou de gestion de la luminosité et de la visibilité. Ils sont installés à l'intérieur de la pièce au niveau des fenêtres. Ils sont disponibles avec différents types de manœuvre.

2.4.2 Erreurs d'utilisation

Les erreurs d'utilisation ne sont pas prévisibles de façon exhaustive, ci-après quelques exemples :

- Utilisation d'un store endommagé
- Objets suspendus au store
- Maintien forcé de la barre de charge
- Levage de la barre de charge
- Accessoires défectueux ou inappropriés
- Utilisation comme sécurité antichute
- Appui sur le store d'un dispositif d'aide à la montée
- Utilisation lorsque la fenêtre est ouverte
- Tensions ou charges supplémentaires appliquées

2.4.3 Conditions de fonctionnement

Selon les caractéristiques techniques. Les stores doivent être utilisés uniquement dans un environnement sec pouvant être chauffé, et non soumis à une atmosphère explosive. En outre, les produits ne doivent être montés qu'à distance des sources de chaleur. Ces distances sont indiquées dans les documents relatifs à la source de chaleur.

2.5 Utilisation non conforme

Exemples d'utilisation non conforme :

- Recours à des pièces de rechange de qualité inférieure.
- Présence d'objets et d'obstacles entravant le déplacement du store.
- Exploitation dans un environnement inapproprié.

L'exploitant assume seul la responsabilité pour tout dommage résultant d'une utilisation non conforme ; le fabricant/le service commercial décline toute responsabilité en la matière.

2.6 Modifications

Toute responsabilité du fabricant et tout recours à la garantie sont exclus en cas de transformations et modifications du store effectuées à l'initiative du client !

Les produits ne doivent supporter aucune charge supplémentaire !

2.7 Risques résiduels et mesures de protection

Les risques qui ne peuvent être contrôlés ni par le biais de mesures constructives ni par des techniques de sécurité doivent être mis en évidence par une signalétique et/ou une surveillance appropriée. Sont énumérés ci-après les risques et dangers que le personnel peut contribuer à réduire en étant attentif et bien informé.

	<p>Danger lié à l'énergie électrique au contact de pièces sous tension (uniquement en cas de raccordement au réseau).</p> <p>L'ouverture du boîtier de raccordement et de tous les modules électriques doit être réalisée uniquement par du personnel qualifié et après désactivation de l'alimentation secteur. Risque d'accumulation d'électricité statique avec certaines toiles lors du fonctionnement.</p>
	<p>Danger lié à la rupture pour cause d'usure !</p> <p>Afin d'éviter les casses avec les risques qu'elles entraînent, toutes les pièces structurelles et les composants mécaniques mobiles doivent être régulièrement contrôlés pour vérification d'éventuels signes d'usure ou d'endommagement. Les pièces usées/endommagées doivent être remplacées immédiatement !</p>
	<p>Risque lié aux sources de chaleur</p> <p>Les toiles et les pièces en plastique peuvent prendre feu sous l'effet d'une forte chaleur. Pour les toiles difficilement inflammables, voir les fiches techniques des toiles.</p>

3. Caractéristiques techniques

3.1 Généralités

Dimensions l x H [mm] :	Conformément aux documents fournis à la livraison
Type de moteur :	
Température de stockage et de fonctionnement [°C] :	±0 à +45
Humidité relative de l'air [%] :	50 à 80 (sans condensation). Convient aux pièces avec humidité de l'air faible à moyenne (cf. classification I1 ou I2 selon la norme DIN 13120).

3.2 Spécifications électriques/électromécaniques

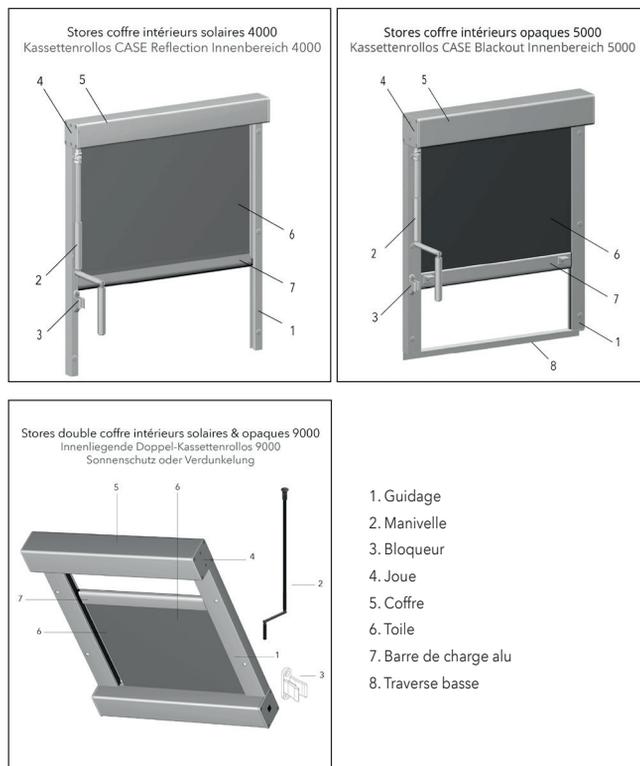
Données relatives à la performance, au type et à la classe de protection correspondant à la plaque d'identification ou aux documents fournis à la livraison

3.3 Émissions (uniquement en version électrique)

CEM : conformément à la directive 2014/30/UE dans la limite des seuils admissibles	
Niveau de pression acoustique continu [dB(A)] :	< 70*
* Valeur variable en fonction du montage	

4. Structure et fonctionnement

4.1 Représentation graphique



4.2 Descriptif des fonctionnalités

Les stores sont posés au niveau des fenêtres à des fins décoratives ou de gestion de la luminosité et de la visibilité. Certains sont motorisés.

Le store s'arrête automatiquement en positions finales haute et basse. Les positions de fin de course sont réglées en usine. Les modèles sans coffre et sans rail de fixation ne sont pas concernés.

4.3 Principe de sécurité

Les stores sont parfaitement fiables et une fois installés correctement, ils peuvent être manœuvrés en toute sécurité jusqu'à la fin de leur durée de vie liée à l'usure des pièces.

Sous réserve d'une utilisation correcte, le moteur électrique est dimensionné (max. 6Nm) et conçu de façon à garantir la protection des personnes et des animaux (uniquement en version avec moteur électrique).

4.4 Informations relatives au raccordement réseau des moteurs électriques

- Un inverseur peut être utilisé pour la manœuvre du store.
- Seul un électricien qualifié sera en mesure de faire un choix pertinent et d'effectuer l'installation !

4.5 Informations relatives au moteur radio

- Portée d'une commande à distance à l'intérieur d'un bâtiment : env. 20 mètres.
- Les composants du moteur et des commandes ne sont pas compatibles avec les produits d'autres fournisseurs.

4.6 Manœuvres chaînette et treuil

En cas de manœuvre manivelle, directement dans un angle de 10-20° par rapport au mur.

En cas de manœuvre chaînette, directement dans un angle de 10-20° par rapport au mur.

5. Conditions de transport, de stockage et d'installation

5.1 Consignes de sécurité particulières pour le transport

PRUDENCE !

Risque de blessure suite à un mouvement incontrôlé de la charge !
Pour toutes les opérations de chargement et de transport, sécuriser le store contre tout glissement et basculement !
Ne pas poser ni stocker le store à la verticale !

5.2 Contraintes locales

5.2.1 Conditions sur site

Le store doit être installé uniquement dans un environnement sec pouvant être chauffé, et non soumis à une atmosphère explosive. La compatibilité électromagnétique du store motorisé répond aux exigences de la directive 2014/30/UE se rapportant à la résistance aux interférences et aux émissions parasites. Le store motorisé ne doit pas être utilisé dans des environnements présentant des niveaux élevés de perturbations ou en présence d'appareils de haute sensibilité !

Notice d'utilisation

6. Montage et première mise en service

6.1 Montage



AVERTISSEMENT !

Risque lié au recours à des techniques et matériaux inappropriés !
L'installation du store doit être effectuée uniquement par des entreprises spécialisées/des personnes qualifiées !

Lors de son montage, le store doit être sécurisé contre toute chute.
Il faut l'installer uniquement dans des espaces intérieurs secs et empêcher toute pénétration d'humidité !



6.1.1 Instructions de déballage

- Afin d'éviter tout dommage, ouvrir et retirer délicatement tous les emballages avant de les éliminer.
- Protéger le store contre les chocs et les chutes !
- Retirer l'emballage extérieur, le carton, le film plastique et les éléments de protection utilisés pour le transport, les trier par catégorie de matériaux pour le recyclage conformément aux prescriptions locales ou les mettre au rebut dans le respect de l'environnement.



PRUDENCE !

Risque de chute du dispositif d'accès en hauteur !
Pour la réalisation de travaux en hauteur, il convient d'utiliser un équipement sécurisé et posé uniquement sur un sol parfaitement plan et stable! Respecter la capacité de charge maximale.

Ne pas appuyer cet équipement contre le store.
En cas d'installation ou de charge inappropriée, il peut basculer.



6.1.2 Description des étapes de montage

- Amener le produit à température ambiante avant le montage.
- Le store se fixe au plafond, au mur ou en niche.
- Le poseur qualifié engage seul sa responsabilité dans le choix du matériel de fixation approprié (vis, chevilles, etc.) déterminé en fonction de la structure porteuse.
- Vérifier les points de perçage à l'aide d'un détecteur pour s'assurer de l'absence de câbles.
- Procéder à l'alignement des supports préconisés pour pose au mur/au plafond/en niche puis les fixer solidement.
- Monter le store conformément aux instructions de montage.
- Lors du montage, protéger le câble moteur contre la détérioration (uniquement en cas de raccordement au réseau).
- Vérifier qu'il est posé de façon sécurisée et qu'il ne risque pas d'être endommagé (uniquement en cas de raccordement au réseau).
- S'assurer que le store est correctement fixé au mur/au plafond/dans la niche.

6.2 Raccordements (uniquement en cas de raccordement au réseau)



PRUDENCE !

Risque de trébuchement en cas d'installation incorrecte.
Tous les câbles de raccordement et d'alimentation du store doivent passer par les parois ou le plafond.



6.2.1 Raccordement électrique (uniquement en cas de raccordement au réseau)



AVERTISSEMENT !

Risque d'électrocution en cas d'installation incorrecte !
L'installation en 230 V d'équipements électriques sans fiche d'alimentation secteur ne doit être effectuée que par un électricien qualifié ou une personne habilitée sous la direction et la supervision d'un électricien qualifié, formé aux règles de sécurité en vigueur.

L'alimentation électrique ne peut être activée qu'après installation complète et fermeture de tous les caches !
Les câblages et matériaux utilisés doivent correspondre à l'usage prévu dans toutes leurs spécificités.



- Introduire la fiche du câble d'alimentation dans la prise de courant.
- L'installation en 230 V de composants électriques sans fiche secteur doit être effectuée exclusivement par un électricien qualifié.

6.3 Première mise en service



REMARQUE !

La mise en service du store est effectuée par l'entreprise spécialisée chez l'exploitant. Le store est fourni en parfait état de fonctionnement. L'exploitant est initié par l'entreprise spécialisée au fonctionnement, à la manipulation et aux mesures de sécurité à respecter au moment de la mise en service.



7. Utilisation



PRUDENCE !

Risque lié à l'utilisation d'un store défectueux.
L'utilisation d'un store non conforme peut entraîner des dommages corporels et matériels.

En cas d'anomalies ou de bruits inhabituels en cours d'utilisation, arrêter immédiatement la manœuvre et faire appel à une entreprise spécialisée compétente.





REMARQUE !

La manœuvre du store est subordonnée aux éléments de commande qui lui sont associés (uniquement en cas de store motorisé).

Les éléments de commande spécialement destinés à cette effet sont les inverseurs ou les émetteurs radio munis des symboles explicatifs permettant un pilotage simple et intuitif.

Manœuvre conforme aux documents fournis avec les éléments de commande, ou aux instructions du professionnel ayant procédé à l'installation.





PRUDENCE !

Danger lié à une fausse manœuvre !
Durant la manœuvre, ne pas engager les doigts dans les ouvertures du store.
En cas de manœuvre manuelle du store, son déplacement doit rester sous surveillance.

En cas de manœuvre automatique, il faut toujours s'assurer autant que possible que rien ni personne ne se trouve dans la zone de déplacement du store.

Ne pas poser de charge ni d'objet sur le store.
Ne pas tirer sur le store ou tenter de le retenir.



Consignes de sécurité spécifiques à la manœuvre de stores équipés de chaînette sans fin sans guidage :

- En position basse pour stores avec ou sans coffre 53/95
- En position haute pour stores sans coffre 53/70/95



AVERTISSEMENT !

Danger lié à la manœuvre !
En cas de déroulement ou enroulement au-delà de la position basse ou haute (axe apparent sans toile), risque de détachement de la toile ou enroulement en sens inverse avec un risque d'emménagement du mécanisme et/ou de la toile et un éventuel risque de chute de la barre de charge et de la toile.

Lors de la descente de la toile dans le cas d'un store avec ou sans coffre en section 53/95, laisser 15 cm de tissu enroulé afin d'éviter toute détérioration du mécanisme d'enroulement.

Lors de la remontée de la toile dans le cas de stores sans coffre s'assurer que la barre de charge ne soit pas remontée au-delà du bas des supports.



8. Dysfonctionnements et recherche de pannes

8.1 Détection d'erreurs

Le fonctionnement du store n'est pas possible.

8.2 Dépannage

- L'alimentation électrique est coupée (uniquement en cas de raccordement au réseau)
⇒ Vérifier le coupe-circuit automatique et l'enclencher le cas échéant.
- Le moteur est en surcharge/surchauffe (uniquement en cas de store motorisé)
⇒ Laisser le moteur refroidir 15 minutes avant d'essayer à nouveau.
- La toile du store est coincée, bloquée ou décalée sur le côté.
⇒ Dépannage/remplacement par une entreprise spécialisée.

8.3 Adresse du service après-vente

L'adresse du service après-vente figure au chapitre 1.2 ›Fabricant.

9. Entretien et maintenance

La maintenance régulière du store fait partie intégrante des conditions d'utilisation et constitue un préalable impératif pour un fonctionnement efficace et sécurisé.



AVERTISSEMENT !

Risque lié au recours à des techniques et matériaux inappropriés !
Les travaux de réparation du store doivent être réalisés uniquement par du personnel dûment formé et connaissant les prescriptions de sécurité et de prévention des accidents en vigueur.

Le store ne doit pas être ouvert - il ne contient aucune pièce que pourrait réparer une personne inexpérimentée !

Avant de réaliser les travaux de réparation, couper l'alimentation électrique et sécuriser le dispositif (uniquement en cas de raccordement au réseau).

Les réparations et remises en état effectuées de façon incorrecte entraînent la perte de conformité à la directive 2006/42/CE.





9.1 Adresse du service après-vente

L'adresse du service après-vente figure au chapitre 1.2 ›Fabricant.

9.2 Pièces de rechange et consommables

Le recours à des pièces de rechange d'origine et l'usage exclusif de consommables homologués par le fabricant font partie intégrante d'une utilisation conforme du store.

9.3 Travaux d'inspection et de maintenance, intervalles de maintenance

9.3.1 Travaux d'entretien réguliers (minimum une fois par an)

- Nettoyage de la toile du store : à cette effet veuillez consulter la brochure « "Informations sur les tissus" rubrique "Conseils de nettoyage et d'entretien" ».
- Contrôler le bon fonctionnement, l'état d'usure et l'intégrité de tous les raccords et pièces mécaniques.

10. Démontage

10.1 Consignes de sécurité spécifiques au démontage



AVERTISSEMENT !

Risque lié au recours à des techniques et matériaux inappropriés !
Toute intervention sur un équipement ou une installation électrique doit être effectuée uniquement par des électriciens qualifiés ou par des personnes habilitées sous la direction et la supervision d'électriciens formés aux règles de sécurité en vigueur (uniquement en cas de raccordement au réseau).

Le démontage du store doit être effectué uniquement par des entreprises spécialisées/des personnes qualifiées !

Lors de son démontage, le store coffre doit être sécurisé contre toute chute.



Notice d'utilisation

Descriptif du démontage

- Couper l'alimentation électrique (uniquement en cas de raccordement au réseau).
- S'assurer de l'absence de tension (uniquement en cas de raccordement au réseau).
- Couper la liaison par câble en débranchant le connecteur Hirschmann (uniquement en cas de raccordement au réseau).
- Démontez le store conformément aux instructions de montage.
- Sécuriser le store contre toute chute pendant l'ensemble du processus de démontage.

PRUDENCE !

Danger lié aux risques de chute !

Les personnes ou animaux présents peuvent être blessés par la chute du store ou des parties de ce dernier.

Lors du desserrage de la fixation, veiller à ce que le store soit suffisamment sécurisé.

Risque de chute du dispositif d'accès en hauteur !

Pour la réalisation de travaux en hauteur, il convient d'utiliser un équipement sécurisé et posé uniquement sur un sol parfaitement plan et stable!
Respecter la capacité de charge maximale.

Ne pas appuyer cet équipement contre le store.

En cas d'installation ou de charge inappropriée, il peut basculer.

10.2 Elimination / Recyclage

ATTENTION !

Risque de pollution de l'environnement/de gaspillage des ressources naturelles !

Trier les matériaux pour l'opération de recyclage.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques font l'objet d'une collecte spécifique conformément à la directive 2002/96/CE.

Respecter les prescriptions locales applicables en matière de recyclage.

Informations sur le traitement des déchets



Cet appareil électrique est soumis à la Directive 2002/96/CE ayant pour objet de réduire le volume croissant des équipements électriques et par voie de conséquence de diminuer la quantité de déchets électriques et électroniques et de les éliminer de manière respectueuse de l'environnement.

Il ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères ! Afin d'en assurer le recyclage et de procéder à son élimination en bonne et due forme, veuillez le déposer dans les points de collecte prévus à cet effet !

L'abandon des déchets et leur élimination incontrôlée peuvent causer des dommages à l'environnement et avoir des effets nocifs sur la santé. En veillant à leur élimination de manière responsable et à leur recyclage, vous contribuez à protéger l'environnement et la santé des personnes.



11. Étiquette - Conformité CE :

Chaque store coffre porte le marquage CE apposé sur une étiquette se trouvant sur le support latéral du coffre, côté opposé manoeuvre. Cette étiquette fait partie intégrante du store et ne doit pas être retirée car elle peut éventuellement servir à une identification ultérieure du produit.



12. Déclaration de conformité

Déclaration de conformité CE au sens de la directive 2006/42/CE Annexe II 1.A

Le fabricant :

ATES SAS
109 Avenue Carnot
F - 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours

déclare que le produit suivant :

- Store coffre intérieur dans toutes ses versions disponibles

répond aux exigences des directives actuelles :

- Directive Machines 2006/42/CE (tous les modèles).
- Directive CEM 2014/30/UE (uniquement en cas de motorisation).
- Directive concernant les équipements radioélectriques 2014/53/UE (modèles avec commande radio à distance uniquement).

Les objectifs de sécurité de la directive basse tension 2014/35/CE sont respectés. (uniquement en cas de raccordement au réseau).

Normes harmonisées appliquées :

- RoHS Directive 2011/65/UE
- EN 13120:2009+A1:2014/AC:2015
- Stores intérieurs - Exigences de performance y compris la sécurité (tous les modèles)
- EN 60335-2-97:2017-05; VDE 0700-97:2017-05
- Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.
- Partie 2-97 : Exigences particulières pour les motorisations de volets roulants, stores banne, stores à lames et équipements analogues.

Personne habilitée à constituer la documentation technique :

MHZ Hachtel GmbH & Co. KG
Heftensteige 1
97996 Niederstetten

Saint-Pierre-lès-Nemours, mars 2024



Emmanuel Paquet
CEO



GAMME COMPLÈTE ATES/MHZ | *Solutions sur mesure*

Stores coffre, BSO, stores vénitiens, stores à bandes verticales, parois japonaises, stores enrouleurs, stores bateau, stores plissés, rails et tringles à rideaux, stores banne et stores de véranda, stores de fenêtre et façade, moustiquaires

ATES - Groupe MHZ

Centre Administratif et Commercial · 1B, rue Pégase, CS 20163 · F-67960 Entzheim · Téléphone 03.88.10.16.20 · Télécopie 03.88.10.16.46

Siège social et Centre de Production · 109, avenue Carnot · F-77140 Saint-Pierre-lès-Nemours

www.ates-mhz.com